

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 JUILLET 2010
---

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 12 juillet 2010 à 19 H 30, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 8 juillet 2010.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Martine FRANTZ, Geneviève GROSSHENY, Rachel GRUSSENMEYER, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB, Gilbert SEYLLER et Jean-Michel STIRMEL.

Absents excusés : Eric MEMHELD, donne procuration à Dominique HEILIGENSTEIN  
Joseph MEMHELD, donne procuration à Huguette BARONDEAU

Secrétaire de séance : Jean-Blaise FEIST

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

## **Ordre du jour**

1. Adoption du procès verbal de la séance du 14 juin 2010
2. Acceptation des sous traitants pour le lot 1 - lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche
3. Fixation du prix de vente des terrains du lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche
4. Atelier de pressage - Attestation de l'accessibilité handicapés
5. Pose de macadam sur chemins ruraux
6. Bilan forestier
7. Divers
  - a. Droit de préemption
  - b. Choix des couleurs pour les rideaux de la salle polyvalente
  - c. City Stade

## **1. Adoption du procès verbal de la séance du 14 juin 2010**

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 14 juin 2010. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **2. Acceptation des sous traitants pour le lot 1 - lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche**

Il est proposé aux membres du Conseil d'accepter la sous-traitance par Colas Est, titulaire du lot 1 (voirie et assainissement) de certains travaux du lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche :

- Réalisation de longrines en béton armé par l'entreprise AMC de Wolfisheim (67202)
- Travaux de terrassement et de voirie à l'entreprise Gérard Jehl SARL de Artolsheim ( 67390)

Adopté par 17 voix pour et 2 absentions.

Un conseiller fait remarquer qu'il arrive souvent que des achats soient faits ou des travaux réalisés et que l'accord du Conseil soit sollicité après coup. Il fait part de sa déception et souhaite qu'à l'avenir les membres du Conseil soient informés au préalable, afin de pouvoir participer à la prise de décision.

Il a été répondu que dans ce cas précis, l'entreprise a fourni les documents tardivement.

## **3. Fixation du prix de vente des terrains du lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche**

Il est proposé de fixer le prix de vente des terrains du lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche.

Contexte : le budget primitif 2010 du lotissement de la Gare a été validé sur la base de 750 000 €. A ce jour, deux avenants ont été établis à hauteur de 25 000 €, ce qui représente un total des prévisionnel des dépenses de 775 000 €.

Le Maire propose de fixer le prix de vente de l'are de terrain à 15 000 € TTC. Un long débat s'ensuit au cours duquel les conseillers discutent de ce montant. Certains souhaitent qu'il soit revu à la baisse pour diverses raisons : qualité du terrain qui empêche de faire une cave car la nappe phréatique est trop haute, difficulté des jeunes ménages à se lancer dans des projets en raison du coût de la vie...

Le prix de 15 000 € TTC pour l'are de terrain est finalement adopté par 17 voix pour et 2 absentions.

## **4. Atelier de pressage - Attestation de l'accessibilité handicapés**

Il est proposé de retenir le bureau Véritas pour la délivrance de l'attestation de vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées en fin de travaux, pour l'atelier de pressage. Le coût de cette mission s'élève à 450 € HT.

Adopté.

## **5. Pose de macadam sur chemins ruraux**

La commune percevra pour la réfection des chemins ruraux, une participation de l'Association Foncière à hauteur de 50% pour une largeur de 4 mètres. Pour d'éventuels surplus de largeur, le coût supplémentaire sera pris en charge par la commune. (exemple : largeur du chemin adjacent au lotissement de la gare).

Des travaux sur domaine privé (entrées de propriétés) seront réalisés à charge des propriétaires SCHWAB et STEHLE.

Adopté.

## **6. Bilan forestier**

Jean-Marie BECK a fait une présentation du bilan forestier 2009, qui rend compte de l'activité écoulée dans la forêt communale au cours de l'an passé.

En quelques chiffres :

- 570 m<sup>3</sup> de bois ont été commercialisés
- Recettes d'exploitation pour 26 040 € et dépenses d'exploitation pour 22 566 €
- Des travaux patrimoniaux (sylviculture notamment) ont été réalisés pour un coût de 17 904 €
- Au final, le total des recettes s'élève à 28 217 € et les dépenses à 25 393 €, ce qui permet d'avoir un solde positif de l'exercice de 2 824 €.

A noter que certains travaux, faits en 2009, n'ont été facturés qu'en 2010, ce qui donnerait en réalité, un bilan quasiment égal à zéro.

Adopté.

## **7. Divers**

### **a. Droit de préemption**

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors de la transaction suivante :

- De M. José FAURIAT à M. Jérôme BERCAND, pour l'habitation située section 6, parcelle 415, 19 rue de Sundhouse et d'une superficie de 581m<sup>2</sup>.
- De M. Roger SEYLLER et Mme Régine ISCARO à la SARL SOREVAC, pour le terrain situé section 24, parcelle 224/153, Rue de Hilsenheim (Unterfeld bei der Ueberfahrt) et d'une superficie de 7,08 ares.
- Des héritiers de Mme Marcelline SEYLLER à la SARL SOREVAC, pour le terrain situé section 24, parcelle 157, Rue de Hilsenheim (Unterfeld bei der Ueberfahrt) et d'une superficie de 17,70 ares.
- De M. Jean-Marie LOOS à la SARL SOREVAC, pour le terrain situé section 24, parcelle 156, Rue de Hilsenheim (Unterfeld bei der Ueberfahrt) et d'une superficie de 22,62 ares.
- De M. Claude EDEL à la SARL SOREVAC, pour le terrain situé section 24, parcelle 155, Rue de Hilsenheim (Unterfeld bei der Ueberfahrt) et d'une superficie de 12,16 ares.

- De M. Léon SEYLLER et Marthe MULLER à la SARL SOREVAC, pour le terrain situé section 24, parcelle 154, Rue de Hilsenheim (Unterfeld bei der Ueberfahrt) et d'une superficie de 9,82 ares.
- Des héritiers de Robert SEYLLER à la SARL SOREVAC, pour le terrain situé section 24, parcelle 152, Rue de Hilsenheim (Unterfeld bei der Ueberfahrt) et d'une superficie de 10,46 ares.

### **b. Choix des couleurs pour les rideaux de la salle polyvalente**

Les membres du Conseil ont choisi la couleur des rideaux de la salle polyvalente parmi les coloris proposés. Ils ont opté pour la teinte framboise.

### **c. City Stade**

Le City Stade a été mis en place et est achevé. Il est proposé de réduire la hauteur des thuyas qui entourent la plate forme. Ceux du côté sud seront enlevés en régie cet automne. Après discussion, il est décidé de rajouter un filet sur le côté est de la plate forme pour éviter que des ballons atterrissent sur le terrain de tennis clôturé.

**L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21 heures 30 et se clôture par une collation offerte par le conseiller Jean-Michel STIRMEL pour son anniversaire.**

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Blaise FEIST.

Le Maire,  
André KRETZ.